UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FASHS)

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Mémoire de Licence

La "résistance cognitive" dans *The Racial Contract* de Charles Wade Mills : sens et portée pour l'Afrique

Réalisé et Présenté par :

Babatoundé Thélesphore AYIHOUNOU

Sous la direction de:

M. Gervais KISSEZOUNON
Professeur des Universités

Membres du Jury :

Président : ADANHOUNME Koffi Eustache (Maître de Conférences de CAMES)

Raporteur : KISSEZOUNON Gervais (Professeur titulaire des Universités)

Examinateur : AKODJETIN Marie – Euloge (Maître de Conférences de CAMES)

Note : 17

Mention : Très bien

Soutenu le 24 / 02 / 2025

ANNÉE ACADEMIQUE : 2023-2024

À

Ma mère Azonnandjè FAGLA

Mon defunt père Codjo AYIHOUNOU

Mon oncle Moïse ASSOGBA

REMERCIEMENTS

Nous devons la réalisation de ce présent document à certaines personnes spéciales que nous devons beaucoup remercier. Ces gens qui, depuis le choix de notre sujet de recherche jusqu'à la réalisation du document, nous ont soutenus par tous les moyens. Ces derniers ont consacré leur temps et employé tous les moyens possibles pour nous prodiguer des conseils, venir en aide, mettre à notre disposition des sites recherches, des ouvrages. Malgré leurs calendriers chargés, ils ont accepté de nous aider et l'ont fait du début jusqu'à la fin. C'est le moment pour nous de leur exprimer notre profonde et sincère gratitude à leur égard sans oublier le Dieu tout-puissant qui nous a prêté vie et santé tout le travail durant. De façon spéciale, mes sincères remerciements vont à l'endroit de :

- mon Directeur de mémoire le Professeur Gervais KISSEZOUNON
- Mr Paul Christian KITI qui m'a toujours soutenu, encouragé et s'est toujours rendu disponible pour moi ;
- tous les enseignants de la faculté des sciences humaines et sociales de l'Université d'Abomey-Calavi et en particulier ceux du département de philosophie ;
- ma maman chérie Azonnandjè FAGLA qui, malgré tout, m’a soutenu jusqu'à la fin ;
- mon oncle Moïse ASSOGBA et son épouse Élise DONHISSOU qui ont toujours répondu présents dans mes moments de difficultés et qui m'ont toujours encouragé ;
- mes infatigables papas Abel Jesugnon KOULODJI et Élie ALAO pour tout;
- Maître notaire Bidossessi Anastasie GBÈDOLO et ses collaborateurs pour tous les soutiens ;
- mes tantes chéries Suzanne ASSOGBA et Félicienne AKPOVI ;
- mes frères Florent, Lucien, Herbert, Ghislain AYIHOUNOU et mon neveu Épiphane AHOGA ;
- mes sœurs chéries Edith et Sandrine AYIHOUNOU ;
- toute la population de Kpataba et mes amis qui m'ont toujours porté leurs soutiens sur tous les plans possibles ;
- tous ceux qui, dans la discrétion ont participé d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 2
RÉSUMÉ 4
ABSTRACT 4
INTRODUCTION 5
CHAPITRE 1: Vie et œuvre de Charles Wade Mills 7
CHAPITRE 2: Utilité de la résistance cognitive pour toute l'Afrique face au système européen. 14
CHAPITRE 3: Indispensabilité et modalités d'adaptation de la résistance cognitive en Afrique francophone 25
CONCLUSION 38
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 39

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche s'est investi à comprendre pourquoi l'Afrique, un continent aussi riche, ait tant de pauvres au point qu'il ne garantisse rien qui donne l'assurance d'un développement ou d'un avenir meilleur. C'est Charles W. Mills qui, à travers sa philosophie a non seulement étanché en nous cette soif scientifique mais nous a aussi proposé des pistes salutaires. Il a, dans un premier temps dévoilé les pratiques cachées des Européens qui aliènent les non-Européens dont surtout les Africains et dans un second temps nous a proposé la résistance cognitive comme solution. Nous sommes allés plus loin en analysant l'importance de cette résistance pour l'Afrique francophone en particulier. Mais l'application de cette solution pose problème et pour rendre favorable sa véritable application, il nous faut observer certaines mesures. Et une fois ces mesures respectées, on pourra la pratiquer facilement et efficacement, ce qui aidera l'Afrique francophone à quitter le joug de ces pratiques qui la ruinent afin de s'engager sur le chemin d'un avenir meilleur.

Mots-clés : pratiques cachées, Européens, résistance cognitive, Afrique francophone, mesures, joug, avenir meilleur.

ABSTRACT

This search's work was invested to understand why the continent of Africa, a so rich continent has so much poors to a point that it doesn't have nothing which ensure the development or a best future. It's Charles W. Mills who, by his philosophy, has not only satisfied our curiosity but also has proposed for us salutary runway. He has in the first time unmasked the Europeans hidden pratices which alienate the subpersons specially Africans and on the second time has proposed the cognitive resistance as solution for us. We have gone so far by analyzing the importance of that resistance in particular for French-speaking Africa. But the application of that solution erects problems there. And to foster its genuine application, we have to observe some measures. And when, those measures will be respected, we can apply easily and efficiently it, what will help the French-speaking Africa to end up the yoke of those pratices which are ruining it in order to engage itself on the way of the development, of a best future.

Keywords: hidden pratices, Europeans, cognitive resistance, French-speaking Africa, measures, yoke, best future.

INTRODUCTION

L'expérience a prouvé que dans l'accomplissement des choses les plus grandioses, la confiance en soi est inéluctable. Pour faire des prouesses, il faut apprendre à faire confiance à soi-même.Cela implique que la grandeur réside dans la capacité de faire les choses par soi-même. Cette perspective a fait l'objet de réflexion de nombreux auteurs parmi lesquels figure le philosophe jamaïcain Charles Wade Mills dont la philosophie fait l'objet de notre réflexion. Sa philosophie nous intéresse principalement parce qu'elle a décrit non seulement des pratiques voilées des Européens infligées aux non-Européens, donc aux Africains aussi, des pratiques telles le génocide, le racisme, la colonisation, l'esclavage, l'exploitation, le complexe de supériorité, le contrat racial, l'épistémologie de l'ignorance pour ne citer que celles-là, mais aussi elle a fait des propositions réalistes pouvant permettre à ces derniers de s'en sortir. Parmi ces propositions de pistes salutaires, nous avons la '' résistance cognitive '' qui est ce sur quoi porte essentiellement notre réflexion.

Par ''résistance cognitive'', nous entendons la capacité de résister, de s'opposer aux desseins, aux projets, aux volontés de quelqu'un ou d'une société, de tenir ferme et ce, grâce à ses capacités cognitives, à ses facultés propres. Etymologiquement, le mot ''résistance'' vient du mot latin '' resistantia'' et signifie résister, tenir ferme contre. Pour André LALANDE (1926, p. 925), résister c'est « ne pas être détruit ou décomposé par une force extérieure ». Quand le qualificatif ''cognitive'' accompagne le mot résistance, le composé désigne une résistance qui n'est possible que grâce aux capacités psychiques, aux facultés. Cette idée de résistance cognitive se comprend chez Charles Mills comme la capacité de faire confiance à ses propres capacités cognitives, de développer ses propres concepts, intentions, perspicacités, ses propres modes d'explication. Résistance ainsi prise nécessite un effort cognitif. Dans ce sujet : résistance cognitive dans *The Racial Contract* de Charles Mills : sens et portée pour l'Afrique, il est question de l'indispensabilité de la résistance cognitive pour tous les pays africains en général et en particulier pour les pays francophones d'Afrique.

Notre objectif général est de comprendre la vie et l'œuvre de Mills et d'analyser l'importance de la résistance cognitive pour tous les Africains face à l'ontologie construite par les Occidentaux. Cet objectif est reparti en trois objectifs spécifiques :

- présenter la vie et l'œuvre de Mills ;
- réaliser la nécessité de la résistance cognitive pour tous les Africains face au système européen ;
- examiner les possibilités de l'adaptation de cette philosophie en Afrique francophone.

Cet objectif débouche sur la question générale suivante : comment peut-on comprendre la vie et l'œuvre de Mills et analyser l'indispensabilité de la résistance cognitive pour les Africains ? Cette question générale est exposée en trois questions spécifiques :

- comment pouvons-nous présenter la vie et l'œuvre de Mills ?
- en quel sens faire ressortir l'utilité de la résistance cognitive pour toute l'Afrique devient-il une necessité ?
- dans quelles mesures réaliser l'indispensabilité et les modalités d'adaptation de la résistance cognitive en Afrique francophone s'avère t-il neccessaire ?

Pour mener à bien le travail, une hypothèse générale a été formulée : comprendre la vie et l'œuvre de Mills et évaluer la résistance cognitive comme condition de liberté et du développement des pays d'Afrique. Cette hypothèse générale est scindée en trois hypothèses spécifiques également :

- présenter la vie et l'œuvre de Mills ;
- soutenir que la résistance cognitive est le moyen de déconnexion des Africains de la politique européenne qui n'œuvre que pour la domination et le sous-développement d'Afrique ;
- présenter l'analyse de la résistance cognitive comme moyen aux pays francophones d'Afrique de prise de conscience des défis à réléver vis-à-vis de l'ontologie de l'Europe, de définition de nouveau paradigme de travail et d'engagement sur le chemin du développement et finir par les mesures à respecter pour rendre possible et efficace l'application de cette résistance en Afrique francophone.

L'analyse de ce sujet se fera en trois étapes. Dans le premier chapitre, nous présenterons la vie et l'œuvre de Charles Mills. Le deuxième chapitre portera sur la nécessité de la résistance cognitive pour tous les Africains face au système européen. Quant au troisième chapitre, il portera sur l'examen de l'indispensabilité de la résistance cognitive et les modalités de son adaptation en Afrique francophone.

Nous avons proccedé par une démarche analytique et critique, pour y parvenir.

Chapitre 1: Vie et œuvre de Charles Wade Mills

1.1. Biographie de Charles Wade Mills

Né à Londres, Mills a grandi en Jamaïque et est devenu plus tard un citoyen du monde et penseur angagé. Il a fait ses études à l'Université des Antilles et à l'Université de Toronto.Il est né le 3 janvier 1951 à Londres, en Angleterre, de Winnifred et de Gladstone Mills.Ses parents étaient des étudiants diplômés à Londres et ont déménagé à Kingston, en Jamaïque, peu de temps après sa naissance. Il a grandi à Kingston. Mills a obtenu un BSC en physique à l'Université des Antilles en 1971 et un MA et un doctorat en philosophie de l'Université de Toronto en 1976 et 1985, respectivement. Sa thèse était intitulée Le concept d'idéologie dans la pensée de Marx et Engels. Il a approuvé le matérialisme historique jusqu'aux années 1990.À l'Université de Toronto,Mills a aidé à syndiquer les assistants pédagogiques.Il a enseigné la physique à Kingston de 1971 à 1973 au College of Arts, Science and Technology, et de 1976 à 1977 au Campion College; Il a ensuite enseigné la philosophie à l'Université d'Oklahoma (1987-1990) et à l'Université de l'Illinois à Chicago (1990-2007) où il était professeur distingué UIC.Mills était le professeur de John Evans de philosophie morale et intellectuelle à la Northwestern University, avant sa nomination en tant que professeur distingué au Graduate Center, CUNY, en août 2016. Il a été élu membre de l'American Academy of Arts and Sciences en 2017. Il a donné des conférences Tanner sur les valeurs humaines en 2020.

En octobre 2020, Mills était un citoyen américain. Un an avant son décès en septembre 2021, le philosophe d'origine jamaïcaine Charles W. Mills exprimait lors d'un entretien son soutien aux manifestations antiracistes organisées aux États-Unis et à travers le monde. Mills faisait part de son adhésion au message porté par les activistes de Black Lives Matter (BLM), qui dénonçaient un racisme systémique dépassant l'échelle individuelle des croyances et des comportements personnels, mais demeurait quelque peu sceptique quant à la portée révolutionnaire de ces soulèvements. Il s'interrogeait ainsi sur le potentiel transformateur du mouvement BLM, s'inquiétant que le combat ne se limite à l'obtention de gains symboliques tel que le déboulonnement de statues à la gloire de soldats confédérés, tout en reconnaissant l'importance de ces gestes (C.W. Mills, 2020).

1.2. Charles Wade Mills, un penseur engagé

Les courants antiracistes contemporains doivent beaucoup à Charles Mills. Dès les années 1990, alors que l'idéologie universaliste de colorblindness-soit l'idée que l'égalité découlerait du fait de ne pas prêter attention aux différences raciales-est à son paroxysme, le philosophe jamaïcain

publie plusieurs ouvrages qui contestent une telle interprétation.L'œuvre prolifique de Charles Mills, professeur de philosophie à la City University of New York, s'articule autour de quatre grandes contributions théoriques liées entre elles mais pouvant tout de même être distinguées. Tout d'abord, son œuvre, qui s'inscrit dans le champ disciplinaire de la philosophie, s'en prend aux canons de la doctrine du contrat social. Mills a eu pour projet de «déblanchir» le courant dominant de la philosophie politique en plaçant les questions de justice raciale au centre de ses analyses ; il souligna combien la question raciale était l'angle mort de la doctrine contractualiste. En soutenant que le racisme est bien au cœur du contrat social et non l'une de ses conséquences involontaires, que l'on pourrait attribuer aux défauts de certains êtres humains faillibles, Mills effectue une analyse structurelle de la race, ce qui constitue une deuxième contribution majeure de son travail. Il a une approche anti-essentialiste du concept de « race », mais il était plus pressant à ses yeux de démentir l'idée selon laquelle le racisme n'existait qu'à l'échelle des relations interpersonnelles que de confronter les thèses, devenues minoritaires, selon lesquelles la race serait biologique.

Ainsi, dans l'œuvre de Mills, le racisme n'est pas un vice moral ; il est constitutif du système et non pas contingent à celui-ci. Mills s'inscrit parmi les auteurs et autrices qui ne considèrent pas le racisme comme un attribut annexe, comme un accident venant perturber les relations sociales ou l'ordre existant. Dans son livre *From Power to Prejudice* (2015), l'historienne Leah Gordon retrace l'histoire de l'étude du racisme par les sciences sociales et montre que, à partir des années 1940, les théories psychologisantes imputant le racisme aux attitudes et préjugés personnels vinrent dominer le discours scientifique et populaire, à l'instar des thèses présentées par Kenneth et Mamie Clark dans le cadre du procès Brown v. Board of Education (1954). Le débat qui, dans les années 2000, oppose Charles Mills au philosophe Jorge Garcia, pour qui le racisme est issu d'un défaut, d'un vice moral, symbolise ce conflit théorique, les deux auteurs se répondant régulièrement dans les pages des revues scientifiques (C.W. Mills, 2002).Tout au long de sa carrière, Charles Mills a cherché à déconstruire et à dépasser l'idée de colorblindness afin de montrer combien l'universalisme était en réalité construit comme étant l'apanage des Blancs. Mills place le système politique et idéologique de la suprématie blanche au centre de ses analyses, en distinguant ce concept de celui de racisme, qui désigne la pratique de la discrimination. Pour ce faire, il opère souvent une comparaison entre racisme et sexisme, où l'équivalent systémique de la suprématie blanche serait le patriarcat.La quatrième contribution majeure de l'œuvre de Mills est sa critique du libéralisme. Ses œuvres les plus récentes ont cherché à refonder la notion de libéralisme et à déconstruire ainsi les traditions de théories politiques ayant sous-tendu la construction philosophique de l'Occident en soulignant les

phénomènes de racialisation indissociables du développement de cette idéologie. Lorsque Mills publie *The Racial Contract* en 1997, l'ouvrage devient immédiatement un bestseller universitaire et remporte plusieurs distinctions. Auteur pionnier, Mills fit reconnaître avec *The Racial Contract* l'analyse des relations interraciales et des dynamiques de domination qui les structurent comme un objet d'étude digne de la recherche en philosophie politique. À l'instar de la politiste britannique Carole Pateman, autrice de *The Sexual Contract* (1988), livre auquel il fera référence tout au long de sa carrière, Mills choisit la notion de contrat afin de construire son cadre théorique. Les références aux travaux féministes sont récurrentes chez Mills. En 2020, il insistait encore sur la place centrale de ces travaux dans sa trajectoire iintellectuelle (C.W. Mills, 2020). Inspiré par la façon dont le féminisme dit de la deuxième vague a exposé le sexisme « de presque tous les philosophes politiques masculins du monde occidental », Mills entreprit la même démonstration au sujet de la suprématie blanche (C.W. Mills, 2017, p. 68). Il effectue en effet un exercice historique comparable dans son analyse des théoriciens blancs de la modernité occidentale, qui justifiaient par leurs théories l'expansionnisme européen, la colonisation des territoires non-européens et la croyance en l'existence de races inférieures, signant ainsi, de façon tacite, un contrat racial pour le privilège des populations blanches.

Dans *The Racial Contract*, Mills montre que l'oppression sociale peut être théorisée au moyen du cadre théorique contractualiste (C.W. Mills, 2017, p. 67). La doctrine contractualiste en philosophie a été remise au goût du jour par John Rawls, philosophe politique étatsunien pour qui le contrat social est profondément égalitaire et fondé sur des principes de justice. Rawls décrit la société comme une « coopération sociale en vue de l'avantage mutuel ». Mills soutient cependant que la théorie du contrat ne s'applique aux sociétés modernes qu'en remplaçant l'idée de contrat égalitaire par celle d'un contrat de domination. Il emploie la catégorie de la race pour remettre en question les travaux canoniques sur la notion de contrat social tels que ceux de Locke, Hobbes, Rousseau et Kant, dont le cadre théorique a connu son âge d'or durant les xviie et xviiie siècles, et ainsi développer une réflexion sur la façon dont le racisme structure les sociétés occidentales. Selon Charles Mills, ces philosophes ont complètement ignoré la suprématie blanche dans la philosophie politique, et ils ont érigé l'homme blanc de la théorie du contrat social comme la « figure politique représentative de la période moderne » en mettant de côté «l'aborigène rouge dont la terre a été spoliée en vue de la construction contractuelle de l'État colonisateur blanc [White settler state] ou l'esclave noir qui a fait lui-même l'objet d'un contrat lorsqu'il a été acheté et vendu au sein de l'Atlantique blanc » (C.W. Mills, 2014, p. 33). Plus généralement, Mills questionne l'absence de grandes figures d'intellectuelles noires comme Maria Stewart, Ida B. Wells, Frederick Douglass et W.E.B. Du Bois du canon de sa

discipline (Lim). Tout au long de sa carrière, Mills a dénoncé le manque d'inclusivité du monde universitaire et particulièrement du champ philosophique : « Si vous vous rendez au congrès de l'Association américaine de philosophie, déclare-t-il en 2020, munissez-vous de lunettes de soleil, sinon vous risquez d'être ébloui par cette nuée de visages blancs» (cité par Risen). Si Charles Mills attribuait le succès de *The Racial Contract* au lien que l'ouvrage a su créer entre deux traditions jusqu'alors distinctes, les courants dominants de la théorie politique et les travaux portant sur la race, il reconnaissait que son livre n'était pas parvenu à avoir de réel impact sur les courants dominants de la philosophie politique, qu'il désignait comme « blanche » («mainstream "white" political philosophy in general»), tant l'emprise du canon était puissante (C.W. Mills, 2017, p. 73). Le succès de son livre retentit surtout dans d'autres disciplines, notamment en sociologie, en anthropologie et en science politique.

L'un des concepts les plus controversés des théories de Mills est sans doute celui d'une «épistémologie de l'ignorance», qui théorise la façon dont les personnes blanches «ne se rendent pas compte» de l'existence du contrat racial, tant la suprématie blanche érige la blanchité comme norme, rendant ainsi le système d'oppression raciale invisible (C.W. Mills, 1997, p. 18). Il indiqua plus tard que la formulation de ce concept cherchait à «exprimer, dans le vocabulaire simplifié de la théorie du contrat social, le fait crucial que les structures d'oppression sociale ont en tant que telles un effet pernicieux sur la cognition sociale». Ainsi, poursuit-il, «dans un système d'oppression, les privilégiés sociaux deviennent épistémiquement désavantagés lorsqu'il s'agit de voir la vérité sociale» (C.W. Mills, 2003, p. 230). Le contrat racial reste invisible aux yeux des populations blanches, et les écrits de Mills mettent en exergue les dynamiques d'exclusion et d'inclusion qui sous-tendent l'universalisme. Il décrit notamment la façon dont « les non-Blancs sont toujours […] stupéfaits ou étonnés par l'invisibilité du contrat racial pour les Blancs, par le fait que les Blancs parlent régulièrement en termes universalistes même lorsqu'il est tout à fait clair qu'ils sont les seuls concernés par cet universalisme » (C.W. Mills, 1997, p. 110).

Ses développements sur l'épistémologie de l'ignorance blanche s'appuient sur un corpus d'œuvres diversifié, empruntant beaucoup à la littérature par manque de travaux existants sur la question en philosophie. Mills analyse par exemple les mécanismes de cette ignorance dans *Invisible Man* (1952) de Ralph Ellison (C.W. Mills, 1997, p. 96 - 97). Dans son recueil d'essais *Black Rights / White Wrongs: The Critique of Racial Liberalism*, publié en 2017, Charles Mills s'attaque, comme il l'avait fait vingt ans plus tôt dans sa critique de la doctrine contractualiste, à un concept qui, selon lui, n'a pas suffisamment été pensé dans sa dimension raciale, bien que celle-ci lui soit fondamentale : le libéralisme. *Black Rights / White Wrongs* identifie le

«libéralisme racial» comme le développement idéologique central de la tradition politique occidentale. Mills écrit ainsi que le libéralisme, « historiquement, a principalement été un libéralisme racial, dans lequel les concepts de personne, de droits, de devoirs et de responsabilités gouvernementales qui en résultent ont toutes été racialisées » (C.W. Mills, 2017, p. 29). Dans cet ouvrage, qui regroupe la plupart de ses écrits sur le sujet, Mills continue de comparer sa démarche sur la question raciale et celle des autrices et auteurs féministes, qui ont souligné la structure patriarcale du libéralisme là où Mills met l'accent sur un libéralisme «racialisé».

Il est à noter que Mills ne s'oppose pas à l'idéologie du libéralisme en tant que telle, mais dénonce le libéralisme tel qu'il a existé en pratique. Il insiste dans plusieurs entretiens sur le fait qu'il n'est pas lui-même antilibéral et qu'il choisit justement de continuer à travailler dans le cadre du libéralisme lorsqu'il suggère de nouvelles solutions (C.W. Mills, 2020). En effet, les arguments qu'il avançait pour critiquer le libéralisme étaient, selon lui, d'autant plus convaincants qu'ils reprenaient les principes fondateurs du libéralisme, afin de montrer que la racialisation du système était injuste et inacceptable puisqu'elle menait à une violation de droits. Mills achève *Black Rights / White Wrongs* en promouvant un libéralisme noir radical, défini comme un « libéralisme qui prend l'histoire de la suprématie blanche au sérieux, contrairement aux libéralismes dominants, blancs ou noirs». L'adjectif «radical» n'est pas ici à prendre au sens de révolutionnaire, comme l'entendrait la poétesse et théoricienne Audre Lorde, selon qui «on ne détruit pas la maison du maître avec les outils du maître». Le radicalisme, tel que le conçoit Charles Mills, continue de puiser dans les valeurs fondatrices du libéralisme, parmi lesquelles celles de libertés individuelles et de droits inaliénables (C.W. Mills, 2017, p. 10 - 27).

Dans quelle mesure la philosophie et la science politique reconnaissent-elles aujourd'hui la centralité du racisme dans la construction du libéralisme aux États-Unis ? Dans quelle mesure les chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales évitent-elles et ils de se confronter aux oppressions réelles qui structurent la société dans leur quête de pureté théorique ? Telles sont les questions posées au monde de la recherche par l'œuvre de Charles Mills, et qui résonneront encore longtemps après son décès. L'influence de Charles Mills sur la recherche récente est palpable dans plusieurs champs, notamment celui de la théorie critique de la race (critical race theory). *The Racial Contract* s'inscrit parmi un corpus de textes pionniers ayant permis aux théories critiques de la race de faire leur entrée en philosophie politique. Se réclamant lui-même de ce champ théorique, dont l'un des principes majeurs est d'étudier le concept de suprématie blanche plutôt que celui de racisme pour comprendre les dynamiques

d'oppression raciale, Mills promouvait la reconnaissance d'une «philosophie critique de la race» (C.W. Mills, 2009 ; 2016).L'héritage de Charles Mills se lit également dans la nouvelle historiographie du capitalisme, notamment dans le courant du capitalisme racial. Interrogé sur son analyse de la place du racisme dans le développement du capitalisme, Il explique en 2020 que la question la plus pertinente pour lui n'est pas tellement de déterminer si le capitalisme tel qu'il se manifeste aujourd'hui est un système raciste, puisque ce constat est évident à ses yeux, mais d'interroger la centralité ou la contingence du racisme dans le développement du capitalisme. De nombreux travaux récents sur l'esclavage, la discrimination financière ou encore les politiques de logement aux États-Unis font écho à ces questionnements.

Soucieux d'éclairer l'actualité politique à la lumière de ses théories, Charles Mills incarne la possibilité d'une conciliation entre recherche et engagement. Afin de contrer l'idée selon laquelle la philosophie serait une discipline abstraite, voire détachée de la réalité, Mills s'est toujours efforcé d'appliquer ses concepts aux réalités de la société étatsunienne. Dans un cours magistral donné en 2020, il expose ses principales théories tout en évoquant les manifestations BLM et les courants anti-impérialistes actuels. Mills souhaitait que ses livres puissent faire advenir des changements concrets. Il voyait sa contribution intellectuelle comme une pierre apportée à l'édifice désormais imposant de la recherche en sciences sociales sur les mécanismes qui créent et reproduisent un « avantage blanc illicite » dans de nombreux domaines de la société étatsunienne, citant entre autres sujets les écarts de richesse, la ségrégation résidentielle et éducative, l'incarcération de masse, la discrimination au travail et la suppression du droit de vote (C.W. Mills, 2015). Il souhaitait que les résultats de ces travaux soient facilement accessibles, non seulement pour le monde de la recherche mais aussi, et peut-être surtout, au-delà des universités.Selon lui, la présidence de Donald Trump a eu un réel effet épistémique en révélant au grand jour la réalité de l'oppression raciale aux États-Unis, en décrédibilisant aussi les affirmations selon lesquelles la présidence Obama avait marqué l'avènement d'une société postraciale. Mills restait cependant très réservé sur la position des démocrates, surtout lorsqu'il s'agissait des plus centristes. Selon lui, sans de réels « sacrifices » de ses privilèges de la part de la population blanche et sans justice raciale «corrective», le système racial resterait intact (C.W. Mills, 2020). Il était particulièrement inquiet du glissement opéré par la gauche libérale étatsunienne, dans les discours politiques comme au travers de plusieurs décisions judiciaires récentes, du concept de justice raciale vers celui de diversité, jugé insuffisant et inadapté. Peu convaincu par les déclarations récentes des démocrates dénonçant l'idéologie extrémiste de certains groupes, il remarquait surtout que ces personnalités politiques ne s'attaquaient pas réellement, dans leurs propositions de réforme, au système de la suprématie blanche, constitutif

de la société étatsunienne. Ainsi, Mills soulignait-il que Trump et ses partisanes avaient été une cible facile pour les adeptes du libéralisme racial, qui ne souhaitent dénoncer que les pratiques les plus extrêmes et ouvertement racistes, sans toutefois s'attaquer aux problèmes systémiques qui ne disparaîtront pas durant la présidence de Joe Biden. Il soulignait cette ambiguïté qui demeurait dans l'interprétation de ce qu'est la suprématie blanche. Plus qu'une idéologie haineuse prônée par les groupuscules d'extrême-droite, il s'agit avant tout, pour Mills, d'un système politique qui structure encore de nombreux aspects de la société étatsunienne. Son travail est un guide pour celles et ceux qui cherchent à mieux saisir ces questions. Il a reçu un diagnostic de cancer metastatique en Mai 2021. Il est décédé d'un cancer à Evanston, le 20 septembre 2021, (E. Cyna., 2021).

1.3. Bibliographie de Charles Mills

Comme déjà évoqué dans le paragraphe 1, Mills est auteur de six ouvrages et de plus de cents articles. Son premier et le plus influent ouvrage qui l'a rendu populaire est *the Racial Contract.* Cet ouvrage publié en 1997 souligne la face raciste cachée du contrat social tel développé par Jean-Jacques Rousseau, John Locke, Thomas Hobbes, Emannuel Kant, John Rawls. Dans cet ouvrage, il démontre que le contrat social repose sur un contrat racial. L'année suivante, c'est-à-dire en 1998, il public son ouvrage *Blackness visible* dans lequel il met l'accent sur le colonialisme et le racisme des Blancs sous les airs du contrat racial. Aussi a t-il souligné l'influence de la suprématie dans l'histoire de la philosophie occidentale. En 2003, il va écrire *From Class to Race* qui est une collection d'essais sur la théorie critique de la race. A la suite de cet ouvrage, il va publier avec Carole Pateman, en 2017 *Contract and Domination.* Cet ouvrage écrit en binôme est aussi une collection d'articles sur la race et les relations de classe dans les Caraïbes. En 2010, son ouvrage *Radical Theory, Caribben Reality* : *Race, Class, Social Domination* a été publié. Ici, il a souligné le rapport entre la classe, la race et la domination à partir de la philosophie politique marxiste. Quatre ans plus tôt avant sa mort, en 2017, Mills a publié *Black Rights |whites Wrongs: The Critique of Racial Liberalism.* Dans cet ouvrage, il a mis clairement en lumière le rôle du racisme dans le développement de la théorie libérale. Ce rôle, pour lui doit être vu comme une anomalie.

Chapitre 2: Utilité de la résistance cognitive pour toute l'Afrique face au système européen.

Dans ce chapitre, il est question de l'importance de la résistance cognitive pour tous les Africains en général. Cette résistance telle pensée par Charles Mills est une solution pour sortir de certaines pratiques occultes des Occidentaux. Mais tout d'abord, de quelles pratiques s'agit-il dans son ouvrage ?

2.1. Les pratiques voilées des Blancs infligées aux non-Blancs.

Aux éditions Cornell University Press en 1997 paraissait l'ouvrage *the Racial Contract* de Mills qui est une réponse au contrat social tel que pensé par les philosophes comme Emmanuel Kant, Jean-Jacques Rousseau, John Locke, Thomas Hobbes. Ces philosophes, par leur définition et leur façon de penser le contrat social ont créé de division dans l'humanité. Pour Mills, derrière ce contrat social se cache le contrat racial. En lieu et place du contrat social, Mills préfère le terme « contrat racial ». Dans son ouvrage, le philosophe jamaïcain entreprend de dévoiler le système européen, « l'ontologie construite par les Blancs ». Il dévoile des pratiques cachées de l'Europe. Mills consacre une bonne partie de son discours à parler des pratiques du système européen. Il dévoile les types de rapport que les Européens entretiennent avec les non-Européen et aussi les principales causes de ces rapports. Mills nous parle des pratiques telles que le colonialisme, le racisme, le néocolonialisme, la ségrégation, la chosification des non-Européens, le contrat racial, le contrat d'exploitation, l'esclavage, l'injustice, l'inégalité, le contrat de dépendance vis-à-vis de l'Europe, le génocide des peuples baptisés de « sauvages ». Déjà la toute première phrase expose une idée vraiment frappante: « white supremacy is the unnamed political system that has made the modern world what it is today», (C.W. Mills, 1997, p. 1). Ceci pour dire qu'il y a un système mis sur pied par les Blancs: la suprématie blanche qui est un système qui ne dit pas son nom, un système caché qui a changé le cours des choses et a fait le nouveau monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Inspiré par *The Sexual Contract* (le contrat sexuel) de la féministe Carole Pateman, Mills entreprend à l'instar de Pateman de mettre en lumière la dimension raciste du contrat social qui est la principale cause de la construction du nouveau monde dans lequel nous sommes. «Carole Pateman's provocative feminist work of a decade ago, The Sexual Contrct, is a good example of this approach (and the inspiration for my own book, though my use is somewhat different) », (C.W. Mills, 1997, p. 6).

Pour le philosophe Mills, nous vivons dans un monde dont les réalités ont été falsifiées, un monde construit sur des bases racistes : « we live, then, in a world built on the Racial Contract », (C.W. Mills, 1997, p. 30).

Alors, comment Mills expose t-il la cause de ce contrat racial ?
Pour lui, par leur définition et leur conception du contrat social, Kant, Rousseau, Locke, Hobbes, pour ne citer que ceux-là, ont fait naître au sein de l'humanité la différenciation des races, des groupes humains, en un mot la ségrégation raciale. Pour commencer, précisons d'abord la différence que Mills fait entre le contrat racial et le "contrat racial". Le contrat racial est ce rapport de ségrégation que les Européens entretiennent avec les non-Européens ou les « sous-personnes ». Le contrat dont il est question ici est celui-là qui a bâti le nouveau monde racisé dans lequel nous vivons. C'est un système politique qui met une barrière entre Européens et non-Européens, Blancs et non-Blancs. Aux pages 13 et 14, on peut lire ceci: « the Racial Contrat establishes a racial polity, a racial state, and a racial juridical system, the status of whites and nonwhithes is clearly demarcated ». (C.W. Mills, 1997, p. 13 - 14).
Ce contrat doit être distingué du "contrat racial" qui est la théorie critique qui a permis à Mills de critiquer le système européen, le contrat racial, et tous les systèmes qui soutiennent d'une manière ou d'une autre ce contrat . Comme il le dit lui-même dans les pages 10 et 11:

> Now the Racial Contrat and the "Racial Contract" as a theory, that is, the distanced, critical examination of the Racial Contract, follows the classical model in being both sociopolitical and moral. It explains how society was created or crucially tranformed, how the individuals in that society were reconstituted, how the state was established, and how a particular moral code and certain moral psychology were brought into existence. (As I have emphasized, the "Racial Contract" seeks to account for way things are and how they came to be that way, the descriptive, as well as the way they should be, the normative since indeed on one of its complaints about white political philosophy is precisely its otherworldiness, its ignoring of basic political realities.) (C.W. Mills, 1997, p. 10 - 11).

De façon précise, le "contrat racial" est cette théorie critique qui met en lumière l'actualité des choses, leur réalité, comment les choses ont pu parvenir à ce stade et met à nu les réalités cachées. En terme clair, l'auteur a utilisé la théorie du "contrat racial" pour expliquer de façon descriptive l'actuelle genèse des sociétés et Etats, comment les sociétés sont parvenues à être structurées comme nous le constatons aujourd'hui. Il le dit comme suit :

> The "Racial Contract" I employ is in a sense more in keeping the spirit of the classic contractarians, Hobbes, Locke, Rousseau, and Kant. I use it not merely normatively, to generate judgements about social justice and injustice, but descriptively, to explain the

> actual genesis of the society and the state, the way society is structured, the way the government functions, and people 's moral psychology, (C.W. Mills, 1997, p. 5).

L'auteur voit derrière le contrat social des contratualistes modernes en l'occurrennce Kant, Rousseau, Locke, Hobbes ce qu'il appelle le contrat racial qui a fondé ce nouveau monde structuré.

2.2. Kant, Rousseau, Locke et Hobbes : contrat social ou racial ?

Pour lui, autres choses nous sont présentées dans les théories de ces contractualistes mais autre choses sont mises en pratique dans les faits et pour cela il nous demande de ne pas confondre théorie et pratique actuelle, c'est-à-dire de ne pas confondre ce qui est dit ou écrit aux réalités elles-mêmes. « One needs to distinguish theory from actual practice », (C.W. Mills, 1997, p. 72). De façon ramassée, le contrat racial n'est que la véritable expression du contrat social. « The Racial Contract is thus the truth of the social contract », (C.W. Mills, 1997, p. 64).

Dans son *Discours sur l'inégalité*, Rousseau essaie de montrer comment tout groupe humain a, avant de devenir société politique été État de nature et donc été sauvage. Mais une lecture attentive du texte montre clairement que les sauvages naturels que Rousseau a évoqués ne sont que des sauvages non-Blancs et que les cas des sauvages Européens sont passés sous silence.

> In the Discourse on inequality's reconstruction of the origins of society, everybody is envisaged as having being in the state of nature (and thus to have being "savage") at one time or another. But a careful reading of the text reveals, once again, crucial racial distinctions. The only natural savages cited are nonwhite savages, examples of European savages being restricted, (C.W. Mills, 1997, p. 68).

Mills va jusqu'à dire que même si certains de ces sauvages sont présentés par Rousseau comme mieux portants sur certains plans que certains Européens, ils restent et demeurent sauvages. « Even if some of Rousseau's nonwhite savages are "noble", physically and psychologically healthier than the Europeans of the degraded and corrupt society produced by the real-life bogus contract, they are still savage », (C.W. Mills, 1997, p. 69).

Hobbes, de son côté, va semer lui aussi une certaine ambiguïté dans sa philosophie politique. C'est cette ambiguïté qui va amener certains de ses commentateurs à le qualifier de "contractualiste littéraire" et d'autres de "contractualiste hypothétique". « As a result of this ambiguity, Hobbes has been characterized as a literal contractarian by some commentators and as a hypothetical contractarian by others », (C.W. Mills, 1997, p. 65). Mais Mills a souligné ce que les commentateurs de Hobbes ont semblé ignorer. Autrement, ce qu'ils appellent ambiguïté leur paraîtra claire et compréhensible s'ils arrivent à comprendre que l'État de nature au sens littéraire du terme est celui des non-Blancs et que l'État de nature réservé aux Blancs n'est

qu'hypothétique. C'est ce qu'il voudrait souligner en disant: «but I think this minor mystery can be cleared up once we recognize that there is a tacit logic in the text: the literal state of nature is reserved for nonwhites; for whites the state of nature is hypothetical». (C.W. Mills, 1997, p. 65 -66). À ces deux philosophes racistes que nous venons de citer, s'ajoute le philosophe Locke pour qui, les Noirs ne sont pas des hommes complets et donc ne méritent pas les mêmes privilèges et traitements que les vrais hommes. « Locke saw blacks as not fully human and thus as subject to a different set of normative rules », (C.W. Mills, 1997, p. 68). Cette sorte de philosophie de Locke va jouer un rôle important dans le contrat d'esclavage, c'est-à-dire qu'elle a soutenu d'une manière ou d'une autre l'esclavage.

À la suite de ces philosophes vient le père de la morale moderne. « Finally, kant's version of the social contract is in a sense the best illustration of the grip of the Racial Contract », (C.W. Mills, 1997, p. 69).

Kant a développé de façon ardente la ségrégation dans ses œuvres. Pour lui, la rationalité et l'humanité d'un homme dépendent de sa race, de la couleur de sa peau. Mills dit « full personhood for Kant is actually dependent upon race », (C.W. Mills, 1997, p. 71). Pour finir, parlant de ce contractualiste, Mills conclut qu'il est à la fois le père de la théorie morale moderne et de la théorie raciale. À la page 72, il est dit que : « mordern moral theory and mordern racial theory have the same father », (C.W. Mills, 1997, p. 72).

En bref ce sont principalement ces quatres contractualistes racistes qui ont inséré de division dans les hommes en privilégiant une race sur une autre, en bâtissant ce nouveau monde structuré.

2.3. Les dimensions du contrat racial

Ce contrat racial a plusieurs dimensions comme le dit clairement Mills: « the Racial Contract is political, moral, and epistemological », (C.W. Mills, 1997, p. 9).

Alors en quoi consistent ces dimensions du contrat ?

Il est politique parce que dans le nouveau monde construit, l'Europe se hisse pratiquement au sommet. Ainsi, « the modern world was thus expressly created as a racially hierarchical polity, globally dominated by Europeans », (C.W. Mills, 1997, p. 27). Sinon, l'Europe se considère comme la meilleure catégorie d'hommes qui existe et considère les non-Européens comme les moindres. Mills dira que: « Europeans thereby emerge as "the lords of human kind", the "lords of all the world", with the increasing power to determine the standing of the non-Europeans who are their subjects », (C.W. Mills, 1997, p. 20). À la page 10 de son article, le philosophe béninois Kiti Paul Christian va dire clairement en quoi consiste cette dimension politique du contrat racial « this system, according to Mills, is political because it is based on the project of

white domination over the nonwhites, it separates the white world of those who are born to be free from the nonwhite world of those who are subpersons and born to be dominated », (P.C. Kiti, 2022, p. 10).

Parlant de la dimension morale du contrat racial, Mills nous fait comprendre que les Européens prennent leur conception et leur façon de faire la morale comme les meilleures. Et pour eux, toutes réflexions morales ou tous actes moraux pour l'être vraiment doivent être évalués par leur morale. Ainsi, cette morale a été établie comme le chemin pour toutes sociétés dont les citoyens souhaitent se conduire bien. C'est à dire : « the moral contract on other hand, is the foundation of the moral code established for the society, by which the citizens are supposed to regulate their behavior », (P.C. Kiti, 2022, p. 10).

Ainsi l'Europe devient le centre à partir duquel le monde entier est jugé.

Sur le plan épistémologique, les Européens se considèrent comme les seuls capables de raison, de produire des connaissances valides, scientifiques et rationnelles et les savoirs des autres milieux sont considérés comme superstitions. On comprend donc pourquoi Mills dit:

> The epistemological dimension is the corollary of the preemptive restriction of knowledge to European cognizers, which implies that in certain spaces real knowledge (knowledge of science, universals) is not possible. Significant cultural achievement, intellectual progress, is thus denied to those spaces, which are deemed (failing European intervention) to be permanently locked into a cognitive states of superstition and ignorance. » et plus loin il ajoute : « knowledge, science, and the ability to apprehend the world intellectually are thus restricted to Europe, which emerges as the global locus of rationality, at least for the European cognitive agent, who will be the one to validate local knowledge claims. In order for these spaces to be known, European perception is required *», (*C.W. Mills, 1997, p. 44.-46*).*

Tout ceci pour dire qu'en dehors de l'Europe, la connaissance valide, scientifique, rationnelle n'est pas possible dans les autres sociétés. Ceci étant, tout savoir venant des non-Européens doit être vérifié par les Européens avant d'être accepté. « Nonwhite cognition has to be verified by white cognition to be accepted as valid », (C.W. Mills, 1997, p. 60). Parce que « subpersons are deemed cognitively inferior lacking in the essential rationality », (C.W. Mills, 1997, p. 59). Aussi le contrat racial prescrit-il des normes de réflexion à ses adeptes.

« The Racial Contract, as we will see, is also epistemological, prescribing norms for cognition to which its signatories must adhere », (C.W. Mills, 1997, p. 11).

À ces dimensions, on peut aussi ajouter les dimensions théologique et spatiale du contrat.

Parlant de la dimension théologique, Charles Mills précise que les Européens se disent chrétiens, fils de Dieu et considèrent les autres comme païens, ennemis de la parole de Dieu. C'est ce qui l'amène à affirmer à la page 59 que «in the early (theological) versions of the Racial Contract, this difference was spelled out in terms of heathen unwillingness to recognize God's

word », (C.W. Mills, 1997, p. 59). Par cette dimension du contrat, les Européens ont créé deux catégories d'hommes : la catégorie des «christians» qu'ils sont et celle des « heathens » que sont les non-Européens.

La dernière dimension que nous avons décidé d'analyser est la dimension spatiale, celle relative aux espaces géographiques et aux hommes qui les habitent. Ainsi, la race et la couleur de peau dictent-elles comment chacun sera traîté. Un Européen doit donc être traité autrement qu'un Africain juste parce qu'il est Européen et a la peau blanche et l'autre est Africain et a la peau noire. La race et la couleur de peau des Européens apparaissent comme leur passeport. C'est ce que l'auteur tente d'expliquer à travers le passage suivant :

> The norming of space is partially done in terms of the racing of space, the depiction of space as dominated by individuals (whether persons or subpersons) of a certain race race. [...] "You are what you are in part because you originate from a certain kind of space, and that space has those properties in part because it is inhabited by creatures like yourselth" », (C.W. Mills, 1997, p. 41-42).

C'est ce contrat racial qui va amener le leader politique Nelson Mandela à s'engager dans la lutte politique, la lutte pour la liberté de ses frères et de lui-même. Des pratiques telles l'interdiction de la fréquentation des écoles, des hôpitaux, des habitats, des moyens de déplacement réservés uniquement et pire encore, les travaux précaires et l'injustice infligés aux sud-africains ont créé en lui une forte envie de se révolter contre la ségrégation et il s'engagea dans la lutte sans même s'en rendre compte. Dans son ouvrage, il dit : « je suis incapable d'indiquer exactement le moment où je suis devenu politisé, le moment où j'ai su que je consacrerais ma vie à la lutte de libération », (N. Mandela, 1995, p. 117). Frantz Fanon nous fait comprendre qu'il y a même des Noirs qui soutiennent d'une manière ou d'une autre cette dimension de contrat racial. Il affirme qu' :« un Noir se comporte différemment avec un Blanc et avec un autre Noir », (F. Fanon, 1952, p. 15)

Ainsi peuvent se résumer les dimensions du contrat racial. Ce contrat qui donne plus de privilèges aux Blancs et méprise les non-Blancs après les avoir scindés en deux catégories distinctes.

Cependant, Mills nous fait comprendre qu'il y a des Blancs qui sont contre le système de leur race : ce sont les « praiseworthy whites ».

2.4. La « Whiteness » et les Blancs dignes de louange

Les Blancs dignes de louange dont il s'agit ici sont les quelques uns qui sont contre l'ontologie construite par leurs frères. Ils sont juste Blancs de peau mais sont contre la politique européenne. Ils sont contre la ségrégation, le génocide des non-Blancs, les mauvais traitements, la colonisation, l'apartheid, l'esclavage. Leur «whiteness» (la couleur de leur peau et leur

généalogie) ne les a pas empêchés d'aller contre la «Whiteness», la politique européenne. Ce sont ses gens qui Mills appelle les «praiseworthy whites», les Blancs dignes de louange.

> In fact there have Always been praiseworthy whites— anticolonialists, abolitionists, opponents of imperialism, civil rights activists, resisters of apartheid—who have recognized the existence and immorality of Witheness as a political system, challenged its legitimacy, and insofar as possible, refused the Contract, (C.W. Mills, 1997, p.107).

Mills va jusqu'à évoquer le nom de certains d'entre eux et les actions qu'ils ont menées. Il y a des gens comme le Français Abbé Raynal, L'Australien Don Macleod, l'Américain John Brown. Voici ce qu'il dit:

> The level of commitment and sacrifice will, of course, vary. Some have written exposés of the hidden thruth of the Racial Contract— Las Casas's devastation of the Indies, abolitionist literature, the French writer Abbé Raynal's call for black slave revolution, Mark Twain's writtings for the Anti-imperialist League (usually suppressed as an embarrassment by his biographers, as Chomsky notes), Sartre and Simone de Beauvoir principled oppositional journalism against their country's colonial war. Some have tried to save some of its victims—the Underground railroad, Aborigines Protection Socities, Oskar Schindler's Jewish charges, Don Macleod, the Australian white man " accepted as an honorary Aborigine, who helped organize the first Aboriginal strike in the Pilbara in 1946, Hugh Thompson, the American helicopter pilot who threatened to fire on his fellow soldiers unless they stopped massacring Vietnamese civilians at My Lai. Some have actually given their lives for the struggle— the white American antislavery revolutionary John Brown, the white members of the African National Congress ANC who died trying to abolish apartheid. But the mere fact of their existence shows what was possible, throwing into contrast and rendering open for moral judgment the bahavior of their fellow whites, who chose to accept Whiteness instead,(C.W. Mills, 1997, p. 108-109).

Pour Mills, ces Blancs sont dignes de louange. Tout ceci pour dire qu'il y a des Blancs qui sont antiracistes et détestent le système européen.

2.5. Les périodes du contrat racial

À présent, soulignons que le contrat racial révèle deux grands moments à travers l'histoire. Autrement, deux grandes périodes marquent le contrat racial : une période explicite et une période implicite.

La période explicite qui est la première remonte au temps de l'esclavage, des conquêtes, des premières colonisations de masse, preuves palpables que la race blanche est la plus privilègiée. La seconde période n'est rien d'autre que la continuité de la première période. Ici, le contrat racial se manifeste sous plusieurs formes mais de façon silencieuse. Tout se passe désormais tout comme si la fin de la forme formelle du contrat racial marque la fin même de ce dernier. C'est ce que Mills nous fait comprendre quand il dit:

> In the first period, the period of de jure white supremacy, the Racial Contract was explicit, the charateristic instantiations— the expropriation contract, the slave contract, the colonial contract—making it clear that whites were the privileged race and the egalitarian social contract applied only to them . (Cognitively, than, this period had the great virtue of social transparency: white supremacy was openly proclamed. One didn't have to look for a subtext, because it was there in the text itself.) .In the second period, on the other hand, the Racial Contract had written itself out of formal existence. The scope of the terms in the social contract has been formally extended applied to everyone, so that "persons" is no longer coextensive with "white". What charaterizes this period (which is, of course, the present) is tension between continuing de facto white privilege and this formal extension of rights. The Racial Contract continues to manifest itself, of course, in unofficial local agreements of various kinds (restrictive covenants, employment discrimination contracts, political decisions about resource allocation, etc.), (C.W. Mills, 1997, p. 73).

Ce silence peut amener quelqu'un qui n'a pas beaucoup d'expériences à dire que le racisme et la discrimination ne sont que de simples déviations des normes et ne méritent donc pas tant d'attention.

> Now by its relative silence on the question of race, conventional moral theory would lead the unwary student with no experience of the world—the visiting anthropologist from Galactic Central, say—to think that deviations from the ideal have been contingent, random, theorically opaque, or not worth the trouble to theorize, (C.W. Mills, 1997, p. 92).

Mais Mills nous met en garde et soutient que cette façon de voir les choses n'est pas la meilleure et que le racisme et la discrimination ne sont pas déviations des normes, ils ont été la norme même des choses, une norme codifiée, comme on peut le lire à la page 93:

> But this conclusion is, in fact, simply false. Racism and racially structured discrimination have not been deviations from the norm, they have been the norm, not merely in the sense of de facto statistical distribution patterns but, as l emphasized at the start, the sense of being formally codified, written down and proclaimed as such. From this perspective, the Racial Contract has underwritten the social contract, so that duties, rigths, and liberties have routinely been assigned on a racially differentiated basis, (C.W. Mills, 1997, p. 93).

Si tel est alors le cas, on peut s'autoriser de poser la question suivante : jusqu'à quand finira ce contrat ? Autrement, le contrat racial peut-il finir alors qu'il y a des facteurs qui le soutiennent ?

2.6. Les soutiens du contrat racial

On peut dégager avec Mills deux facteurs principaux qui soutiennent le contrat racial et qui font qu'il perdure et perdurera si nous n'en prenons garde. Premièrement, le facteur qui justifie le caractère perduratif et perdurable du contrat racial est le fait qu'il se réécrit. De temps à autre,

il se renouvelle en se réécrivant. Et tant qu'il continuera à se réécrire, il sera toujours actif car cette réécriture le vivifie de façon permanente.

« The Racial Contract is continually being rewritten to create different forms of the racial polity», (C.W. Mills, 1997, p. 72). Pire encore, une fois que le racisme avait déjà créé une certaine atmosphère dans le monde intellectuel, il influence la pensée des auteurs européens et d'une manière ou d'une autre, ils font la promotion du contrat racial :

> Now it should be obvious that if racism is as central to the polity as l have argued then it will have a major shaping effect on white cognizers in all these areas. (a) Because of the intellectual atmosphere produced by the Racial Contract, whites will (in phase one) take for granted the approprieteness of concepts legitimizing the racial order, privileging them as the master race and relegating nonwhites to subpersonhood, and later (in phase two) the approprieteness of concepts that derace the polity,denying its actual racial structuring, (C.W. Mills, 1997, p.95).

Ce premier facteur sera appuyé par ce que Mills appelle l'«épistémologie de l'ignorance ». C'est-à-dire que les Européens, en développant l'épistémologie de l'ignorance considèrent tout mauvais acte infligé au non-Européens comme normal, comme quelque chose de bien et cette épistémologie est condition *sine qua non* pour toute personne désirant inintégrer le couvent de la politique européenne.

> Whites will then act in racist ways while thinking of themselves as acting morally. In other word, they will experience genuine cognitive difficulties in recognizing certain behavior patterns as racist, so that quite apart from questions of motivation and bad faith they will morally handicaped simply from the conceptual point of view in seeing and doing the right thing. As I emphasized at the start, the Racial Contract prescribes, as a condition for membership in the polity, an epistemologie of ignorance, (C. W. Mills, 1997, p. 93).

Autrement dit, comme le poisson qui ne voit pas l'eau, les Blancs aussi ne voient pas la nature raciste de leur politique. Mills dira: « the fish does not see the water, and whites do not see the racial nature of a white polity because it is natural to them, the element in which they move », (C.W. Mills, 1997, p. 76). Et tant que cette épistémologie continuera, elle donnera toujours l'occasion et la chance au contrat racial de continuer à exister comme Mills le dit lui-même dans la dernière phrase de son ouvrage: « as long as this studied ignorance persists, the Racial Contract will only be rewritten, rather than been torn up altogether, and justice will continue to be restricted to "just us"», (C.W. Mills, 1997, p. 133).

Pour arrêter le joug de ce système, que faut-il alors faire réellement ? Telle est la question qui nous permettra d'analyser les quelques pistes salutaires que nous a proposées l'auteur face au système européen. Cette piste est principalement ce qu'il appelle « la résistance cognitive ».

2.7. Résistance cognitive comme solution face à la politique européenne

Pour quitter les mauvais traitements, l'humiliation, la colonisation, l'exploitation de leurs ressources par autrui, l'esclavage, les «sous-personnes» doivent pouvoir défier le statut que leur a imposé la politique européenne afin de reconnaître leur propre humanité. Les non-Européens sont appelés tout d'abord à un combat interne. Elles doivent préparer psychologiquement leur liberté avant de se lancer au besoin dans n'importe quelle révolution. Mills écrit à cet effet:

> What does it require for a subperson to assert himself or herself politically ? To begin with, it means simply, or not so simply, claiming the moral status of personhood. So it means challenging the white-constructed ontology that has demeed one a "body impolitic", an entity not entitled to assert personhood in the first place. In a sense one has to fight an international battle before even advancing onto the ground of external combat. One has to overcome the internalization of subpersonhood prescribed by the Racial Contract and recognize one's own humanity, resisting the official category of despised aboriginal, natural slave, colonial ward, (C.W. Mills, 1997, p. 118).

Et pour le faire, nous devons faire confiance à nos propres capacités cognitives, développer nos propres concepts, penser de nouvelles pensées, définir un nouveau paradigme et considérer un nouveau départ. Mills écrit:

> One has to learn to trust one's own cognitive powers, to develop one's own concepts, insights, modes of explanation, overarching theories, and to oppose the epistemic hegemony of conceptual frameworks designed in part to thwart and suppress the exploration of such matters, one has to think against the grain, (C.W. Mills, 1997, p. 119).

C'est cet exercice qui consiste à faire confiance à ses capacités cognitives afin de s'affirmer politiquement, à faire les choses par soi, à réclamer sa propre humanité, à développer ses propres concepts, à définir son propre paradigme que Mills appelle la « résistance cognitive ». Il propose à toutes les sous-personnes parmi lesquelles font partie les Africains, les Noirs cette résistance comme solution, comme remède contre le joug de la politique de l'Europe. Nous, Africains comme les autres "sous-personnes" devrons nous réveiller, changer de vision. « Nous devons donc nous jeter à l'eau; ne pas craindre de penser des pensées nouvelles » comme le dit le philosophe béninois Paulin Hountondji, (2022, p. 91). Pour lui, si nous n'agissons pas ainsi, « nous restons sans le savoir prisonniers de l'Europe », (P. Hounsounon-Tolin, 2022, p. 59). Dans le même sillage, le philosophe Kiti Paul Christian, un des commentateurs de Charles Mills, pense que nous devons définir notre propre système éducatif et faire la science selon nos réalités et besoins et pour le faire, il nous faut ce qu'il appelle la « la reconstruction psychologique ». À cet effet, il dit:

> The first thing to do is to proceed to a psychological reconstruction and a self-appropriation of science. Through the Western education and pratices, we have been brainwashed in order to undermine ourselves and to follow blindly the Western

> standards. What is needed today is an epistemological turn in our way of doing science in Africa. This turn should recenter science on Africans and on African needs and challenges», (P.C. Kiti, 2022, p. 21).

Il souligne également la gravité du fait que nous faisons plus de confiance à la médecine européenne, celle dite "moderne" au lieu de faire confiance à la nôtre qui est baptisée de pseudo-médecine, médecine dépassée, traditionnelle et par cette même occasion, il recentre notre regard sur les choses que nous avons fabriquées nous-mêmes afin de ne pas laisser l'Europe contrôler notre système de santé. Nous pouvons, pour lui, faire un brassage entre ces deux médecines mais, nous ne devons pas tourner dos à celle endogène au profit de celle européenne. Il écrit :

> The control of our health systems is also a very important aspect of the problem. The racial contract makes sure, with the help of chemistry industries, that we do not have the lead of our health systems. Most of our medical doctors are, in the name of a pseudo-medecine, brainwashed to serve the interests of the Western world. Our endogenous chemistry is portrayed and treated as an old and a dangerous health system. Instead of building the brigde between the endogenous and the modern chemistries, they simply try to replace systematically the endogenous by the modern because it is also an issue of financial profit, (P.C. Kiti, 2022, p. 19).

Et ainsi, comme le dit Fanon : « le Noir ne doit plus se trouver placé devant ce dilemme : se blanchir ou disparaître, mais il doit pouvoir prendre conscience d'une possibilité d'exister », (F. Fanon, 1952, p. 97). En bref, les Africains, à l'instar des autres sous-personnes doivent chercher à être eux-mêmes. En d'autres termes, ils doivent pouvoir définir leur propre paradigme et quitter celui dans lequel l'Europe leur a enfermé. Ils doivent pouvoir s'exprimer avec leurs propres concepts forgés. Et c'est seulement à ce prix qu'ils peuvent renverser l'ontologie constructe par l'Europe et se développer. Ce qui nous reste à présent, « c'est de nous définir, en tant que corps politique africain, librement et digniment par rapport à tout autre corps politique dans le monde. La philosophie joue et jouera un rôle important à ce niveau », (P.C. Kiti, 2022, p. 242).

Vido Agossou Arthur et Marcel YAO ne disent pas autre chose quand ils disent que : « les Africains se doivent de sortir de cette prison mentale qui les paralyse et les empêche de profiter pleinement des richesses de leur continent », (A. A. Vido. et Y.M. Kouakou, 2016, p. 67).

Chapitre 3: Indispensabilité et modalités d'adaptation de la résistance cognitive en Afrique francophone.

Plus que tout, les pays francophones d'Afrique ont besoin de cette résistance cognitive. Ces pays dont la majorité continuent de faire confiance à certaines organisations occidentales, à des coopérations telles la «Françafrique» et la «Chine-Afrique». Ces coopérations qui présentent autres choses comme réalités apparentes et qui font autres choses dans les faits. Nous allons analyser d'abord la Françafrique dans un premier temps avant de passer dans un second temps à l'analyse de la Chine-Afrique et pour finir, nous démontrerons la nécessité de la résistance cognitive face à ces coopérations.

3.1. La Françafrique et le sous-développement de l'Afrique francophone

D'abord, la Françafrique est cette association, ce contrat, cette coopération entre la France et certains pays de l'Afrique (les pays francophones surtout), ou avec l'Afrique en général. Mais, cette coopération n'est rien d'autre que la continuité de la domination de la France sur l'Afrique, sur l'Afrique francophone. Pour le philosophe Kiti, elle est une forme du néocolonialisme, une politique de domination qui implique la France et certains dirigeants africains. Il écrit: «France-Africa is a form of neocolonialism, a domination politics involving both French and African leaders », (P.C. Kiti, 2022, p. 15). C'est une forme de politique dirigée par la France et qui a pour vocation de contrôler politiquement, économiquement, pourquoi pas militairement les pays francophones d'Afrique. On le comprend clairement quand il dit que : « France-Africa is directed by French presidency and aims at controlling politically, economically and even militarilly African French speaking countries », (P.C. Kiti, 2022, p. 15). Ce système, comme déjà annoncé au départ, implique certains africains qui profitent aussi de l'exploitation de l'Afrique par la France. C'est ce que le philosophe béninois veut signifier quand il dit : « France-Africa is a political imperialism put on place by French political leaders with the complicity of some African leaders who also enjoy the profit of this exploitation system in terms of power and money », (P.C. Kiti, 2022, p. 16). Cela dit donc qu'il y a des Africains qui sont complices de cette coopération d'exploitation et du contrôle de l'Afrique. Par ce système politique, la France a fait des ressources de l'Afrique francophone son porte-monnaie personnel, son réservoir de mines au point où dans tous les cas, ces dernières lui sont destinées en premier. Le premier bénéficiaire de ces dernières est la France. Autrement, « the wealth of Côte d'Ivoire is not first for Ivorians, but for France. The oil of Congo-Brazzaville and of Chad is not first for

Congolese and Chadians, but for France! Everybody knows that the uranium of Niger is for France! », (P.C. Kiti, 2022, p. 16).

Et pour parvenir à réaliser ses objectifs, la France, aux lieux et place de promouvoir la science dans ces contrées, cherche à l'y ruiner afin de mieux y étendre son pouvoir. Elle s'arrange pour sous-développer la science dans l'Afrique francophone. En termes plus clairs, la Françafrique détourne le regard de ces pays de l'essentiel scientifique dans la perspective de les tenir sous la domination et le contrôle de la France. Ce sous-développement de la science en Afrique francophone se renforce aussi par le fait que son système éducatif soit contrôlé par la France.

En effet, c'est un système caché non seulement aux peuples d'Afrique francophone mais aussi aux peuples français, une politique connue seulement par les dirigeants de ces peuples. Comme le dit Kiti lui-même :

> La Françafrique consiste d'abord à des accords secrets entre la France et les pays francophones d'Afrique. Ni le peuple français, ni les peuples africains n'ont généralement pas connaissance de ces accords. Seuls les dirigeants, jusqu'à une période récente, en avaient connaissance et les mettaient en pratique. Ces accords faisaient de nouveaux états dits indépendants d'Afrique, de pures et simples propriétés de la France qui en contrôlait les armées, les ressources minières, la monnaie, l'économie, le système sanitaire, le système éducatif, la diplomatie, (P.C. Kiti, 2022, p. 231).

Et pire encore, c'est que cette Françafrique n'est pas un simple système de contrôle et d'exploitation de l'Afrique mais aussi un système qui est capable d'éliminer ceux qui essaient de s'en opposer, les esprits éclairés qui peuvent réveiller le continent de son sommeil. Nous connaissons pleins de nos leaders qui ont été éliminés pour s'être opposés à la Françafrique. Autrement,

> Le système n'est pas seulement un système d'exploitation économique, politique et culturel sauvage. Il est aussi un système de haute criminalité qui, curieusement n'est jamais jugé par la cour de justice internationale. Il divise les peuples, tue et assassine les leaders africains qui s'y opposent. L'assassinat crapuleux de Thomas Sankara et de Mouammar Kadhafi qui a eu le malheur de vouloir créer une monnaie unique à toute l'Afrique sont des cas qui ont fait souffrir et qui font encore souffrir aujourd'hui les Africains conscients des enjeux, (P.C. Kiti, 2022, p. 231).

Beaucoup, comme ces leaders cités, ont été assassinés par ce même système. Comme on peut le lire : « from the beginning France-Africa has systematically assassinated most of those who opposed to the system. Ruben Un Nyobé in cameroon, Sylvanus Olympio in Togo, Barthélémy Boganda in Central African Republic, and Thomas Sankara in Burkina Faso were victims of France-Africa », (P.C. Kiti, 2022, p. 17).

En réalité, la Françafrique a pour « objectif principal de rendre inopérant et illusoire le processus d'indépendance en maintenant officieusement par tous les moyens possibles la dépendance des pays en question et leur contrôle total par la France », (P.C. Kiti, 2022, p. 231). C'est d'ailleurs cet objectif que Charles de Gaulle a, à deux ans des indépendances des années 60 essayé de concrétiser. En effet, après avoir accepté l'indépendance des colonies françaises subsahariennes, il demanda à Jacques Foccart de trouver un système qui contrarie la réalité de l'indépendance des colonies françaises. C'est pour rendre compte de cela que Kiti écrit que :

> It started in 1958, just two years before the independence season of 1960. Charles de Gaulle was back to power during the war of Algeria. Under the pressure of the international community, he was obliged to accept the independence of the French sub-Saharan colonies. But, from the bottom of his heart, he has not accepted such independence. This is why, at the same time, he asked Jacques Foccart who was in charge of his political party and of the secret service, to put in place an occult system that denies the reality of independence to the French colonies, (P.C. Kiti, 2022, p. 15).

Ainsi, la France devient un problème pour ces nations. Elle apparaît comme un défi à relever. Mais, à un moment donné, ces pays se sont rendus compte des dégâts de cette coopération et ont décidé de lui tourner dos. C'est dire que « les signes des temps nous montrent que, timidement, les pays francophones d'Afrique commencent à se rendre compte des méfaits de la Françafrique et tissent conséquemment des relations avec d'autres partenaires comme la Chine », (P.C. Kiti, 2022, p. 229). C'est en mettant fin à cela que « le drapeau français a été brûlé tout comme le franc CFA dans certains pays d'Afrique. Ces derniers font comprendre à la France qu'elle n'est plus leur partenaire privilégiée comme autrefois. C'est le cas principalement de la Centrafrique et du Mali », (P.C. Kiti, 2022, p. 230).

Ainsi, les pays francophones d'Afrique ont commencé à tourner dos à la Françafrique pour se faire désormais amis de la Chine. En un mot, ils sont passés de la Françafrique à la Chine-Afrique qui est peut-être plus pire que la Françafrique. Essayons d'analyser un peu cette nouvelle coopération.

3.2. De la Françafrique à la Chine-Afrique : de la déception au gouffre

En effet, « en théorie, la Chine-Afrique est un partenaire principalement économique entre la Chine et les peuples d'Afrique », (P.C. Kiti, 2022, p. 230). Cette fois-ci, l'Afrique pensait avoir trouvé un partenaire avec qui elle pouvait entretenir une relation économique qui profitera à l'Afrique comme à la Chine. Mais, ce sera la meilleure façon de se tromper. En réalité, « les dirigeants africains qui pensent se débarrasser de l'impérialisme occidental en se tournant, sans préparation et sans condition, vers la Chine se retrouvent progressivement vers un autre

impérialisme qui risque d'être pire que celui des occidentaux si l'on y prend garde », (P.C. Kiti, 2022, p. 241). Sinon, « derrière le système de coopération en question ici, il y a une ruse propre à la Chine », (P.C. Kiti, 2022, p. 232), un « rêve » qu'elle cherche à réaliser. Dans la plupart des cas, la Chine s'est montrée généreuse, gaie, bienveillante, altruiste avec les pays qui lui sont partenaires. Elle amène ces derniers à croire qu'elle est "le Jésus" envoyé pour les sauver en les portant d'aides, en les faisant des prêts pas possibles. Mais derrière cette générosité de la Chine, se cache son ardent rêve de puiser les ressources minières de ces nations pour son développement propre. Autrement,

> Ce qu'il faut observer dans le cas de la Chine-Afrique, c'est l'intention qu'il y a derrière la générosité quasi débordante de la Chine à prêter beaucoup d'argent à l'Afrique. L'aide de la Chine est liée ; il s'agit du financement contre matières premières dans la plupart des cas : cela veut dire tout simplement que ce qui est plus important pour la Chine, c'est son intérêt pour les matières premières d'Afrique dont elle a besoin pour concrétiser son rêve. Sinon l'aide chinoise ne sera pas liée. La Chine construit beaucoup de routes, de palais, de terrains de sport et d'hôpitaux, mais ne transforme pas sa technologie, (P.C. Kiti, 2022, p. 239).

Les Chinois chantent et prononcent des beaux discours dans les oreilles des Africains, des discours d'amitié, de gaieté comme une mère qui veut faire dormir un enfant pleurnichard. Mais, ce ne sont que simples flatteries, des histoires qui n'ont rien à voir avec les pratiques elles-mêmes. D'ailleurs,

> pour comprendre le discours chinois en Afrique, il faut remonter au président Deng Xiaoping qui a lancé le slogan de «la réforme et de l'ouverture ». À sa suite, Jiang Zemin et Hu Jintao ont aussi lancé leurs slogans indiquant une orientation polique majeure. En 2012, XI Jinping a lancé le slogan suivant : « le rêve de la chine » qui se définit comme le « désir de notre peuple pour une vie heureuse» et «la renaissance de la Chine comme grande nation » (J. Wagner, 2015, p 10-12). Dans l'expression «grande nation » se trouve la volonté affichée de devenir une puissance mondiale et la prétention à dominer le monde d'une manière ou d'une autre. Le rêve chinois rappelle le rêve américain qui a fait des États-Unis aujourd'hui la puissance la plus redoutée du monde, (P.C. Kiti, 2022, p. 239).

Ceci étant, on comprend alors que l'aide chinoise aux pays africains, le financement de ces derniers par la Chine n'est que « financement contre ressources », ce qui lui permettra de réaliser son rêve. C'est un financement qui « vise ultimement la sécurisation des matières premières du continent africain au profit de la Chine », (P.C. Kiti, 2022, p. 233). Le pire est que, pour l'exécution du contrat de financement, elle s'arrange pour que ça soit ses sociétés qui travaillent sur le terrain africain et cela lui permet de faire un prêt par soi et à soi. Comme on peut le lire clairement : « en prétendant faire des prêts aux pays africains, « la Chine prête à la Chine » (J. Wagner, 2015, p.22) », (P.C. Kiti, 2022, p. 233). Ainsi, nombreuses sont ces sociétés chinoises

qui travaillent en Afrique à partir desquelles l'Empire du milieu se fait beaucoup d'argent dans l'argent même qu'il nous a prêté. C'est le cas de

> la China Railway Engineering Corporation (CREC) qui est spécialisée dans la construction des chemins de fer, de la Sinohydro Corporation qui est spécialisée en construction et de la Wuhan Iran and Steel Corporation (Wisco) qui est spécialisée dans le fer et l'acier. Le profit que l'État chinois tire des activités de ces entreprises peut donner le vertige, (P.C. Kiti, 2022, p. 15).

Et pour être bien libre dans le vol des prêts qu'elle nous a faits et dans l'exploitation de nos ressources, elle fait tout pour faire taire tout contrôle pouvant chercher à voir la clarté, la transparence des choses et fait disparaître «les cahiers de charge». Et l'absence de ces derniers

> laisse souvent une grande liberté aux entreprises et font des contrats, « des coquilles vides » (J.Wagner, 2015, p.29). Les préjudices subis par les peuples africains dans ces conditions sont très graves. C'est le cas de l'accord passé entre le Niger et la China National Petroleum Corporation en 2008. Ce n'est qu'en 2012 que les autorités nigériennes réalisent la surévaluation et font appel au cabinet Ernest & Young pour l'audit, (P.C. Kiti, 2022, p. 234).

Ces sociétés se présentent floues pour tous contrôles possibles. En dehors de l'absence des cahiers de charge, la Chine utilise aussi la corruption. Elle corrompt certains dirigeants africains afin que ces derniers les permettent de faire les exploitations avec aisance. C'est pour cela que Kiti peut dire que :

> tout comme les entreprises occidentales, les entreprises chinoises s'accommodent de la corruption et de la culture du « secret » (J.Wagner, 2015, pp. 47). Il est normal qu'elles s'entendent avec les gouvernements corrompus d'Afrique comme ce fut le cas au Nigeria et en Angola, (P.C. Kiti, 2022, p. 234).

La Chine va jusqu'à corrompre les médias en Afrique. Elle y investit beaucoup afin de les avoir sous son contrôle. C'est-à-dire que :

> La conséquence de cet investissement est que les médias qui en bénéficient ne peuvent plus être libres d'exercer le regard critique sur Pékin comme ils auraient pu le faire au moment où ils ne bénéficiaient pas de ces investissements. C'est ainsi qu'en 2013, la China International Television Corporation (CITC) et le China Africa Development Fund (CADF) ont acquis 20% des parts de l'« independent Newspaper Group » (ING), le plus important groupe de presse de l'Afrique du Sud qui fait 30 publications différentes chaque jour et qui vend 2,8 millions d'exemplaires quotidiennement, (P.C. Kiti, 2022, p. 237).

Et le plus inquiétant est qu'il y a des Africains qui sont prêts à aider la Chine à réaliser son rêve. Par exemple, « en 1971, une trentaine de pays africains ont soutenu la Chine pour qu'elle ait un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU (E. Nguyen, 2009, p. 59). Paradoxalement, la Chine utilise cette position pour empêcher les pays africains d'y avoir un siège permanent », (P.C. Kiti, 2022, p. 238).

Pire encore, elle a commencé à s'installer militairement sur le continent africain. Finissons à présent notre analyse par l'objectif que vise la Chine à travers ses intituts Confucius. En effet,

à travers ces instituts chinois installés en Afrique, nombreux jeunes du continent noir sont en train d'être initiés à la langue et la culture chinoises et tôt ou tard, cela va jouer en la défaveur de l'Afrique.

> À cela s'ajoute les instituts Confucius (E. Nguyen, 2009, p. 64) qui ont ouvert leur porte un peu partout sur la continent. Aux portes de ces instituts se bousculent des milliers de jeunes africains qui veulent apprendre la langue chinoise et s'initier ainsi à la culture de l'empire du milieu. Par ailleurs la Chine n'hésite pas à offrir beaucoup de bourses d'étude à de jeunes étudiants africains qui veulent étudier dans les universités chinoises. Dans quelques années, des millions d'Africains seront initiés à la langue et à la culture chinoise, ce qui ne sera pas sans influence politique en faveur de la Chine tout comme le français et l'anglais constituent des atouts politiques pour la France et la Grande Bretagne, (P.C. Kiti, 2022, p. 241).

Tout cela nous montre qu'en réalité la Chine n'est pas une consolation à l'Afrique vis-à-vis des dommages laissés par la Françafrique. Elle apparaît plutôt comme un gouffre.

Si tel est donc le cas, comment faire ? Comment l'Afrique peut-elle se sauver de ces situations ? Comment peut-elle trouver de salut dans ce monde à «prédateurs politiques» ?

3.3. Nécessité de révolution dans le monde politique africain

Cette solution viendra en réalité de nous Africains. Nous sommes appelés à traiter notre maladie nous-mêmes. Nous allons, grâce à nos capacités cognitives, inventer des solutions à nos problèmes. La solution ne viendra pas du ciel comme le Jésus de Nazareth. « We need, as Africans, to trust our capacities of inventing genuine solutions to the problems. », (P.C. Kiti, 2022, p. 23). Et pour y parvenir, on doit faire un exercice de prise de conscience. Les Africains doivent savoir que la Chine n'est pas une solution aux dégâts créés par la France. Au contraire, elle est là pour enfouir l'Afrique dans la pauvreté manifeste. Pour Kiti :

> les États africains doivent prendre conscience du fait que, tout comme la Françafrique, la Chine-Afrique commence à pousser des racines en Afrique. Cette prise de conscience doit conduire à un sens élevé de responsabilité et à la mise en place d'institutions pouvant empêcher progressivement l'exploitation économique et politique de l'Afrique par la Chine, (P.C. Kiti, 2022, p. 238).

Les dirigeants africains doivent se définir en tant que corps politique digne par rapport à tout autre corps politique. Ils doivent faire preuve d'une solide résistance cognitive sur le plan polique surtout en définissant un paradigme qui assure leur liberté, la plénitude de leur humanité, en quittant le statut d'homme que l'Europe leur a confessionné. Et puisque l'exploitation n'est pas seulement sur le plan polique, la résistance cognitive ne doit pas se faire sentir sur ce plan uniquement. Elle doit être faite aussi sur le plan humaniste, financier et matériel, éducatif, scientifique, diplomatique, social, théorique, philosophique, culturel, religieux, institutionnel, pour ne citer que ceux-là.

Sur le plan social, nous devons savoir que la présence des Français, des Chinois, des occidentaux de façon générale sur la terre africaine ne doit pas nous donner *a priori* l'assurance que nous sommes dans de bonnes amitiés et donc nous sommes appelés à être prudents, attentifs pour esquiver leur ruse au moment opportun, pour ne pas confondre leurs discours avec ce qu'ils ont l'habitude de faire. Même si on ne peut pas les éviter définitivement, on peut quand même être résistant vis-à-vis d'eux.

Sur le plan éducatif aussi par exemple, nous devons être en mesure de définir un système éducatif qui repose sur les valeurs de l'Afrique, un système qui répond à nos besoins, qui tient vraiment compte de nos réalités, une éducation qui a au cœur nos préoccupations propres et non un système défini par l'Europe et qui est à cet effet tourné vers elle. Pour avoir travaillé pendant longtemps aux côtes de l'ancien ministre de l'éducation du Bénin que fut Paulin Hountondji, le professeur Kiti Paul Christian est parvenu à la conclusion selon laquelle parfois les gouvernements africains écoutent plus les spécialistes de l'éducation occidentaux que les leurs.

«For having worked nine years at the Benin National Concil on Education with Professor Paulin Hountondji, I have come to realize that our governments in Africa do sometimes listen more to these partners than to their own education specialists. », (P.C. Kiti, 2022, p. 19). Et cela n'est pas normal. Puisque chaque pays, chaque nation a ses réalités, le gouvernement de chaque pays doit écouter son ministre de l'éducation. Ainsi, pouvait-on éviter nombreux pièges et régler plusieurs problèmes.

Dans son ouvrage, Cheikh Anta Diop va jusqu'à exposer les raisons pour lesquelles dans chaque pays des Nègres, il faut développer une langue nationale qui servira moyen de communication dans les écoles, universités comme à la maison. Pour lui :

> il est plus efficace de développer une langue nationale que de cultiver artificiellement une langue étrangère ; un enseignement qui serait donné dans une langue maternelle permettrait d'éviter des années de retard dans l'acquisition de la connaissance. Très souvent, l'expression étrangère est comme un revêtement étanche qui empêche notre esprit d'accéder au contenu des mots qui est la réalité, (C. A. Diop, 1954, p. 405).

Donc, il nous sera plus utile de développer dans nos nations une langue endogène à l'échelle nationale, (confère également P. Hountondji, 2022, p. 249). On peut même aller jusqu'à avoir une langue africaine commune à toute l'Afrique.

Sur le plan monétaire, chaque pays africain comme le Ghana, le Nigeria, le Madagascar, le Kenya, etc..... doit avoir sa propre monnaie ou plus loin, l'Afrique doit avoir une monnaie commune comme l'a toujours souhaité le leader lybien Kadhafi. Les colonies françaises

d'Afrique doivent finir avec le franc CFA et avoir une monnaie dont elles peuvent définir le nom et la valeur.

Sur le plan théorique et scientifique, nous devons mettre nos préoccupations et besoins au cœur de notre façon de faire la science. « What is needed today is an epistemological turn in our way of doing science in Africa. This turn should recenter science in Africa on Africans and on Africans needs and challenges », (P.C. Kiti, 2022, p. 21). Nous devons apprendre à faire la science suivant nos réalités.

Nous devons apprendre à faire les débats scientifiques entre africains d'abord. Nous ne devons pas au prime abord les adresser aux Européens. Au contraire, ça doit être un débat soumis à la portée et à l'appréciation du public africain d'abord. C'est cela que nous demande le philosophe béninois Paulin Hountondji quand il écrit :

> Le discours théorique est certes une bonne chose. Mais nous devons à tout prix, dans l'Afrique d'aujourd'hui, l'adresser en priorité à nos compatriotes, le proposer à l'appréciation et à la discussion des Africains eux-mêmes. C'est seulement ainsi que nous pourrons promouvoir en Afrique un véritable mouvement scientifique, et mettre fin à ce vide théorique effroyable qui ne cesse de se creuser chaque jour davantage, (P. Hountondji, 2022, p. 53-54).

C'est-à-dire que participer aux débats scientifiques internationaux est une bonne chose mais faire le débat entre nous est prioritaire. Et c'est seulement à ce prix que pouvons avoir une science propre à nous.

En termes de religion, les Africains doivent chercher Dieu à leur manière. Ils doivent pouvoir écrire leur propre discours théologique que de se contenter des textes théologiques occidentaux comme la Bible, le Coran et autres. Pourquoi ne pas avoir grand livre théologique propre à l'Afrique comme l'Occident ? Nous devons apprendre à valoriser notre religion que même beaucoup d'Africains sont en train de laisser à l'abandon, parce que l'Européen leur a dit qu'elle est satanique, maléfique et pouvait conduire en enfer et que la meilleure et la plus sainte est la sienne. Sinon, malgré que nous nous attachons à la Bible ou au Coran, nous ne sommes même pas des Chrétiens ou des Musulmans Noirs; nous sommes juste Chrétiens ou Musulmans juste parce que nous avons accepté le Christianisme ou l'islam. C'est cela même que James Baldwin et Malcolm X ont prouvé dans leur ouvrage *Nous les Nègres.*

De la même manière, sur le plan philosophique, les Africains sont priés de produire de pensées responsables, originales et originelles comme l'exige la définition que Paulin Hountondji a donnée à la philosophie africaine : « J'appelle ‘philosophie africaine’ un ensemble de textes : l'ensemble, précisément, des textes écrits par des Africains et qualifiés par leurs auteurs eux-mêmes de philosophiques. », (P. Hountondji, 2022, p. 12). Et c'est seulement à ce prix

que nous pouvons décevoir les auteurs européens qui, comme le Père belge Placide Tempels, pensent qu'il revient aux Européens d'écrire l'ontologie, la philosophie africaine à la place des Africains; ce qu'il a essayé lui-même de faire dans son ouvrage *La philosophie bantoue*, un ouvrage qui, malheureusement a été apprécié et applaudi par certains Africains à sa parution et continue d'être apprécié. En s'opposant à cette pensée de Tempels, Hountondji nous invite non seulement à ne pas laisser l'Europe faire notre philosophie à notre place mais aussi de ne pas nous contenter de la philosophie « déjà faite » par nos ancêtres ou parents.

Dans le secteur de la santé, nous devons faire attention au contrôle du système sanitaire de l'Afrique par l'Europe. Nous devons éprouver afin de valoriser la médecine endogène et ne pas la laisser à l'abandon au profit de l'avènement de celle européenne, celle dite moderne. Même si parfois, on peut faire recours à cette dernière, nous ne devons quand même pas la considérer comme la meilleure possible et oublier nos produits endogènes. Car, le constat qui est en train d'être fait est que les Africains préfèrent les produits venus de l'Occident que ceux endogènes. Et c'est par exemple cette difficulté qu'a rencontrée la société APIBENIN de Valentin Agon dont les produits médicaux ne coulent pas dans les pays africains. Kiti dira:

> Valentin Agon holds a PhD in development issues and has founded a small chemistry industry called APIBENIN. He has won many prizes on the African continent and beyond. But he has faced a lot of difficulties to sell his medecines in other African countries, (P.C. Kiti, 2022, p. 19-20)

Mais quand on entend le compte que font les hôpitaux et cliniques qui vendent les produits pharmaceutiques venus de l'Europe, les chiffres seuls peuvent donner de vertige.

En termes de culture, l'Afrique risque de perdre ses valeurs culturelles si nous n'arrêtons pas le cours de certains instituts étrangers. Nous devons prendre les dispositions vis-à-vis des instituts comme le Conficius qui sont en train de tourner progressivement le regard des Africains vers les cultures étrangères. Comme cet institut, il y a plusieurs autres qui offrent des bourses gratuites aux jeunes Africains pour aller apprendre leur langue et culture. Or dans la plupart des pays africains, on ne constate pas la mise au programme de nos langues locales, ce n'est rien d'autre que la langue du colon. Pire encore, beaucoup sont en train de qualifier de traditionnelles les choses endogènes et se tournent ainsi vers celles dites modernes. Et si ça doit continuer comme cela, d'ici bientôt, on aura juste la peau noire et devenir Européens dans notre être entier comme le dit le titre de l'ouvrage de Frantz FANON : *Peau noire, masques blancs.* Il faut que nous sachions que si nous ne prenons pas soin de nos cultures et que nous les laissons à l'abandon parce que l'Européen nous a dit qu'elles sont irrationnelles, barbares, sataniques,

nous risquons d'être sans culture dans l'avenir. Or «lorsqu'un peuple perd le contact avec son histoire, ses racines s'étiolent et son ardeur à progresser faiblit.» dixit Jean Pliya, (P. Hounsounon-Tolin, 2021, p. 9).

En bref, les Africains sont appelés à être eux-mêmes sur tous les plans possibles, penser des pensées nouvelles, originales, sérieuses, libres et responsables. Comme l'ancien roi aboméen Béhanzin disait à son fils : « Mon fils, quel que soit ton avenir, méfie-toi des flatteries des Blancs, sinon, elles te gâteraient le cœur. [...] Sois toi-même comme une gourde remplie à ras bord. », (J. Pliya, 2010, p. 101).

Nous sommes à présent invités à réaliser le rêve, le souhait de certains de nos leaders. L'Afrique doit s'imaginer un lendemain meilleur. Elle doit : « oser penser et agir par elle-même dans un monde de prédateurs politiques qui l'ont souvent faite et défaite. L'Afrique est appelée à développer l'esprit de prospection et d'initiative. Le temps est venu de réaliser le rêve de Patrice Lumumba dans sa dernière lettre à son épouse. », (P.C. Kiti, 2022, p. 244)*;* et ce rêve, c'est de voir l'Afrique écrire sa propre histoire.

Nous devons donc rigoureusement appliquer la résistance cognitive telle pensée par le philosophe Caribéen Charles Mills dans l'Afrique en général et en particulier dans l'Afrique francophone qui continue d'errer politiquement et sur plusieurs autres plans. Elle doit passer de «l'errance à la responsabilité politique»comme le dit un des sous-titres de l'article de Kiti Paul Christian. Cette responsabilité doit se faire sentir sur tous les plans possibles. Tels sont les quelques défis qui attendent les Africains.

Mais une question reste posée : comment peut-on vraiment adapter cette résistance cognitive dans cette Afrique où déjà la liberté d'expression pose problème ? Ou pire encore, comment appliquer cette résistance au sein d'une «population lasse et indifférente aux problèmes théoriques dont elle ne voit même plus l'intérêt.» *?* (P. Hountondji, 2022, p. 54). Que signifierait cette résistance au sein d'une population qui est sous-informée par rapport aux rêves de la France et de la Chine, de l'Europe à ses côtés ? Comment la pratiquer facilement au milieu d'un peuple qui ne voit même pas qu'il a de problèmes ou ne sait pas où se trouvent ses problèmes ? Telles sont les questions que nous allons tenter de répondre à présent.

3.4. Mesures pouvant favoriser l'application de la résistance cognitive en Afrique francophone.

Certains facteurs en Afrique francophone rendent difficile l'application de la résistance cognitive. Parmi ceux-ci figurent l'indifférence du peuple face aux problèmes théoriques et scientifiques, le manque de la liberté d'expression qui est en train de ruiner la science en Afrique, la sous-information de la population par rapport aux réalités des choses, la difficulté qu'a le peuple à reconnaître la vérité, etc. Pour favoriser l'adaptation de la résistance cognitive, nous devons relever certains défis d'abord sans quoi la solution que nous propose Charles Mills pour finir avec le joug des pratiques occultes que les Européens nous infligent ne donnerait qu'un résultat très inférieur par rapport aux eefforts qui seront consentis. C'est-à-dire que la montagne risque d'accoucher d'une souris.

Puisque beaucoup sont sous-informés par rapport aux réalités ; puisque la majorité voit uniquement le monde construit par les Européens et prennent ce dernier comme naturel: «We are blinded to realities that we should see, taking for granted as natural what are in fact human-created structures», (C.W. Mills, 1997, p. 123) disait Mills. Puisque tel est le cas, il faut d'abord que les Africains apprennent à voir le monde tel qu'il était et devrait être que de voir celui construit par le contrat racial. Ils doivent savoir d'abord que les choses ne sont pas exactement ce que l'Europe nous présente aujourd'hui. Les grands leaders qui comprennent les réalités doivent prendre le devant et conscientiser, éclairer les autres jusqu'à ce qu'on ait l'assurance d'avoir un peuple tout à fait aguerri, majeur, voyant de la vérité d'abord. À ces facteurs précédemment cités s'ajoutent les facteurs qui ont engendré ce que Eboussi Boulaga appelle "la crise du Muntu", de l'homme noir. Pour lui, l'esclavage, le colonialisme, l'impérialisme infligés à l'homme noir ont créé une crise en lui. Ces pratiques ont influencé considérablement son être entier. Et cette influence va affecter la pratique de la science en Afrique.

> For Fabien Eboussi Boulaga, intellectual dependence or slavery does not favor the development of science. Slavery, colonialism and imperialism pratices have generated “the crisis of the Muntu”, of the black man. This crisis has also affected the development of science in Africa. It has installed in the African mental universe an important epistemological impediment, (P. C. Kiti, 2022, p. 13).

Tout ceci pour dire que si les esprits éclairés, les philosophes, les hommes de science, les sages et universitaires africains n'aident d'abord pas leurs compatriotes à changer de vision, de mentalité, de paradigme et ne les guérissent pas de cette crise, il sera difficile voire impossible de bien pratiquer cette résistance de Mills. Aussi, la question de la liberté d'expression se pose-t-elle en Afrique d'aujourd'hui. Elle manque aux éclairés pour réveiller ceux qui dorment encore. Si par exemple, comme on peut le lire chez Hountondji « libérer notre horizon conceptuel pour

un véritable discours théorique, telle est la tâche qui incombe aux philosophes et aux hommes de science africains. », (P. Hountondji, 2022, p. 50), comment peuvent-ils alors réaliser cette tâche si déjà la liberté d'expression pose problème ? Dans les régimes politiques africains, elle n'est pas accordée comme cela se doit. Or l'éveil de la conscience d'un demos, la science, la philosophie au sens propre des termes exigent cette dernière. Tout « cela suppose, on le voit la liberté d'expression. Une liberté que tant de régimes politiques s'efforcent aujourd'hui d'étouffer, à des degrés divers. », (P. Hountondji, 2022, p. 54). Pour mieux ou bien appliquer la résistance de Mills, nous avons besoin de la pratique de la philosophie, de la science en Afrique; or elles exigent non seulement la liberté d'esprit mais aussi celle d'expression. Ainsi, le problème que pose cette dernière apparaît comme un défi important à relever afin de pouvoir favoriser la résistance. Nous sommes donc appelés à « faire droit à la critique et à la libre expression, si puissamment menacées sous nos régimes de terreur et de confusion idéologique. », (P. Hountondji, 2022, p. 92). Nous devons d'abord mener à bien cette lutte parce qu'elle est « condition nécessaire de toute science, de tout développement théorique et finalement de tout progrès politique et économique réel. », (P. Hountondji, 2022, p. 92). Dans le même ordre d'idée que Hountondji, Kiti dira: «if we really manage, as a free people, to achieve this mental reconstruction, then we will be able to appreciate and to develop science in Africa by ourselves and for ourselves», (P. C. Kiti, 2022, p. 8). Si vraiment, nos intelligentsia arrivent à obtenir la libre expression, cela conduira au progrès scientifique et à l'éveil de conscience ; ce qui, à son tour, facilitera l'application de la résistance cognitive.

Les hommes de science et les universitaires africains auront aussi pour devoir de recentrer le regard de leurs compatriotes sur l'indispensabilité de la philosophie et de la science pour le développement de l'Afrique. Aussi, doivent-ils leur prouver l'intérêt qu'il y a à faire les choses par soi. Et c'est à ce prix que nous pouvons rendre possible et facile la solution de Mills face à l'ontologie européenne en Afrique en général et en particulier dans les colonies françaises d'Afrique

3.5. Critique de la critique du contrat social faite par Mills

Il faut avant tout être reconnaissant à Mills pour avoir dévoilé l'intention cachée derrière la théorie du contrat social développée principalement par Rousseau, Locke, Hobbes, Kant. Il a su mettre la lumière sur ce qu'ils ont toujours caché. Sa critique faite sous le titre du "contrat racial " a été salutaire et a ouvert les yeux à beaucoup.

Cependant, la critique du contrat social faite par Mills n'a pas enlevé l'utilité de la théorie. Le contrat social a été et reste une théorie politique utile à l'humanité. Cette théorie est venue sauver l'humanité des chaos qui ont commencé depuis l'Antiquité. Les désordres, les anomalies et inégalités de la société ont, en grande partie, cessé grâce aux travaux de ces quatre principaux auteurs. Ce contrat n'a pas servi uniquement au temps de la Modernité où il a été élaboré. Son utilité perdure. Ces contractualistes ont, peut-être, trépassé mais ne sont pas dépassés. Leur théorie, faut-il encore le préciser, a donné naissance aux différentes formes de démocratie, qui reste et demeure jusque-là le meilleur régime politique qui soit. Le contrat social tant critiqué par Mills a servi de base de construction ou de reconstruction politique en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et partout dans le monde et a servi aussi de source d'inspiration pour bon nombre de textes juridiques. Précisons aussi qu'avec l'avènement de ce contrat social, les questions de biens, de propriétés, les questions relatives à l'égalité, aux partages des bénéfices et gains, les questions des droits de l'homme, de la dignité humaine, les questions d'équité, de la justice, etc... sont devenues plus faciles à traiter. Il ne faut donc pas jeter la pierre au contrat social comme à en croire Charles Mills. Il faut aussi voir le côté positif de la théorie. Tel est aussi notre regard critique sur l'analyse du contrat social faite par Mills.

.

CONCLUSION

Nous avions analysé dans notre travail le sens et la portée de la résistance cognitive telle développée par le philosophe Caribéen Charles Wade Mills. Ce sujet a été développé en trois parties. Dans le premier chapitre, il s'agissait de savoir qui est Charles Mills et quelles sont ses œuvres. Au regard des analyses que nous avons faites, on peut parvenir à la conclusion que le philosophe Caribéen Mills a, à travers sa philosophie et ses œuvres, considérablement mené une grande lutte contre les injustices politiques et sociales et a influencé beaucoup. À travers ses ouvrages et son être même, il va attirer l'attention sur plein de choses cachées à la majorité. En somme, la présentation de la vie et de l'œuvre de Mills a été faite.

Quant à notre deuxième chapitre, il a consisté à réfléchir à la question de savoir en quel sens faire ressortir l'utilité de la résistance cognitive pour toute l'Afrique devient une nécessité. Dans la mesure où nous avons montré que dans ce monde reconstruit par les Européens et face à leur politique, la solution pour tous les Africains en général est de changer leur manière de voir les choses, de faire une reconstruction psychologique et de définir des solutions à leurs problèmes grâce à leurs propres capacités cognitives, on peut alors affirmer que la deuxième hypothèse d'après laquelle la résistance cognitive est le moyen de déconnexion des Africains de la politique européenne qui n'œuvre que pour la domination et le sous-développement de l'Afrique a été confirmée.

Enfin, notre troisième chapitre a été consacré à l'analyse de la question de savoir dans quelles mesures réaliser l'indispensabilité de la résistance cognitive et les modalités de son adaptation en Afrique francophone s'avère nécessaire. De la même manière, dans la mesure où nous sommes parvenu à démontrer que l'Afrique francophone doit mettre fin à certaines relations, telles la Françafrique, la Chine-Afrique, mettre fin à ses déambulations politiques et devenir responsable, capable de compter sur elle-même et puisque le monde a été reconstruit, il faut avant tout, apprendre à voir les choses dans leur réalité propre et avoir guéri de sa crise, alors nous pouvons dire également que la troisième hypothèse selon laquelle la résistance cognitive est le moyen aux pays francophones d'Afrique de prise de conscience des défis à relever vis-à-vis de l'ontologie de l'Europe, de définition de nouveau paradigme de travail et d'engagement sur le chemin du développement, et des mesures doivent être prises afin de rendre possible et efficace l'application de la résistance cognitive en Afrique francophone a été vérifiée.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrage principal

- MILLS W. Charles, 1997, *The Racial Contract*, Ithaca and London, Cornell University Press.

Ouvrages spécifiques

- DIOP Cheikh Anta, 1954, *Nations nègres et culture. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui*, Paris, Présence africaine.
- HOUNTONDJI J. Paulin, 2022, *Sur la «philosophie africaine». Critique de l'ethnophilosophie*, Cotonou, Star Editions.
- KITI Paul Christian, 2022, «Technoscience and racial contract in francophone africa : epistemological and political challenges» *in* AYENA Vincent (dir pub), *Revue béninoise de philosophie et de sciences humaines*, N°06, So. Bé. Phie, Cotonou.
- KITI Paul Christian, 2022, «De la françafrique à la Chine-Afrique : le piège de l'errance politique», *in* Oumarou Amadou (dir pub), *Revue nigerienne des sciences sociales*, N°005, Presses Universitaires de l'Université Abdou Moumouni, Niamey.

Ouvrages généraux

- FANON Frantz 1952, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil.
- LALANDE André, 1926, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF.
- MANDELA Nelson, 1995, *Un long chemin vers la liberté*, traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Jean Guiloineau, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- PLIYA Jean, 2010, *Kondo le requin*, Cameroun, Clé Yaoundé.
- VIDO Agossou Arthur et KOUAKOU Yao Marcel, 2016, *Contribution à l'histoire de l'Afrique d'hier à nos jours : traite négrière, civilisations, sexualité et religion*, France, édilivre.

Webographie

Esther Cyna, «Œuvre et héritages de Charles W. Mills, philosophe du «contrat racial», Transatlantica [En ligne], 2 | 2021, mis en ligne le 01 décembre 2021, consulté le 19 août 2023. URL :http://journals.openedition.org/transatlantica/17735;
DOI : https://doi.org/10.4000/transatlantica.17735

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 2
RÉSUMÉ 4
ABSTRACT 4
INTRODUCTION 5
Chapitre 1: Vie et œuvre de Charles Wade Mills 7
1.1. Biographie de Charles Wade Mills 7
1.3. Bibliographie de Charles Mills 13
Chapitre 2: Utilité de la résistance cognitive pour toute l'Afrique face au système européen. 14
2.1. Les pratiques voilées des Blancs infligées aux non-Blancs. 14
2.2. Kant, Rousseau, Locke et Hobbes : contrat social ou racial ? 16
2.3. Les dimensions du contrat racial 17
2.4. La « Whiteness » et les Blancs dignes de louange 19
2.5. Les périodes du contrat racial 20
2.6. Les soutiens du contrat racial 21
2.7. Résistance cognitive comme solution face à la politique européenne 23
Chapitre 3: Indispensabilité et modalités d'adaptation de la résistance cognitive en Afrique francophone 25
3.1. La Françafrique et le sous-développement de l'Afrique francophone 25
3.2. De la Françafrique à la Chine-Afrique : de la déception au gouffre 27
3.3. Nécessité de révolution dans le monde politique africain 30
3.4. Mesures pouvant favoriser l'application de la résistance cognitive en Afrique francophone. 35
3.5. Critique de la critique du contrat social faite par Mills 37
CONCLUSION 38
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 39